



Le Centre Public d'Action Sociale de Marche-en-Famenne

PROCEDE

à un appel en vue de l'engagement d'un Infirmier (H/F/X), pour le service Soins de la Maison de Repos et de Soins Libert, sous contrat à durée indéterminée et constitution d'une réserve de recrutement

Raison d'être

La Maison de Repos et Soins Libert (MRSL) est située au cœur du centre-ville de Marche-en-Famenne, le long du verdoyant boulevard urbain, à proximité immédiate des commerces et de multiples services administratifs. Vous travaillez dans un environnement agréable au sein de bâtiments entièrement rénovés. La MRS Libert fait partie intégrante d'un complexe entièrement dédié au bien-être des aînés : maison de repos et de soins pour 117 résidents, centre de soins de jour et 20 logements en résidence-services.

Raison d'être :

L'infirmier procure des soins globaux promotionnels, préventifs et curatifs (infirmiers et psychosociaux) aux résidents en travaillant en interdisciplinarité, afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé et leur bien-être social et de favoriser leur autonomie.

L'infirmier adhère aux objectifs de l'institution. Pour cela, il exécute l'ensemble de ses tâches dans le respect du cadre de travail et des valeurs défendues dans le Projet de vie de l'institution.

Compétences comportementales

- Pratiquer son art dans le respect de la déontologie professionnelle ;
- Faire preuve d'un esprit d'équipe ;
- Savoir organiser, planifier et définir des priorités au travail ;
- Savoir prendre des décisions en accord avec les lignes directrices données ;
- Analyser et traiter l'information de manière efficace ;
- Respecter les procédures et les horaires convenus ;
- Appliquer rigoureusement les règles en matière de sécurité, hygiène et respect de l'environnement ;
- Savoir s'exprimer clairement et aisément tant oralement que par écrit ;
- Savoir faire preuve d'écoute et d'empathie envers la personne âgée ;
- Être polyvalent et proactif ;
- Être disponible et flexible.

Les conditions d'accès au poste :

1. Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ou pouvoir présenter une annexe 15 ou une carte A électronique portant la mention « marché du travail » ;
2. Jouir des droits civils et politiques ;
3. Être de conduite répondant aux exigences de la fonction ;
4. Avoir les aptitudes physiques requises pour la fonction à exercer ;
5. Être infirmier breveté ou titulaire d'un bachelier infirmier avec agrégation INAMI ;
6. Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

Régime de travail :

Temps de travail : Minimum mi-temps et maximum temps plein. Des prestations de matin, soir et de nuit sont prévues.
Echelles de traitement :

- Si infirmier breveté : IFIC catégorie 14B, code fonctionnel 6370,
- Si bachelier infirmier : IFIC catégorie 14, code fonctionnel 6370.

Des chèques-repas d'une valeur faciale de 8€ sont également octroyés.

Une prime d'attractivité d'un montant de 754,42€ à l'indice 212,13 et une prime de printemps d'un montant de 619,65€, charges patronales comprises, à l'indice 212,13, adaptées chaque année en fonction de l'index, sont également octroyées.

Candidature :

Les candidatures comprenant un CV, une lettre de motivation, un extrait du casier judiciaire modèle 1 (daté de moins de 3 mois), une copie du diplôme demandé et du VISA, seront adressées au siège du C.P.A.S., Boulevard du Midi 20 – 6900 Marche, par courrier ou par mail à grh.cpas@marche.be

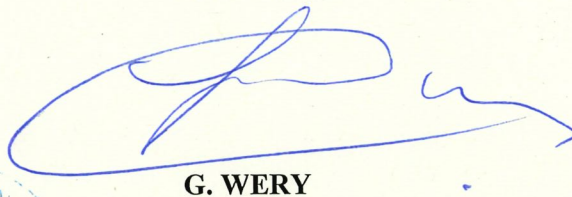
La Directrice générale,



G.SANTER

Pour le Conseil du CPAS,

Le Président



G. WERY

